



# FAQ

## Projet d'insertion « Jeunes, Arts & Numérique »

### → Quels sont les objectifs de ce projet ?

**Le projet d'insertion « Jeunes, Arts & Numérique »** est un projet d'accompagnement et d'insertion destiné aux jeunes de 15 à 30 ans, en difficultés, fragilisés ou issus des quartiers prioritaires.

L'objectif est d'accompagner ces jeunes dans l'accès à la culture, au numérique, à la mobilité, aux outils et aux équipements, à la création et à l'expression artistique.

Son but, à travers l'éducation nouvelle, est de favoriser le développement d'une culture musicale, numérique et technique grâce à des outils interactifs appliqués, par des ateliers. Ainsi, de découvrir, de sensibiliser et d'accompagner la création. Il s'agit également de monter en compétences sur les outils informatiques et numériques et de favoriser l'insertion professionnelle et sociale, pour toutes et tous.

### → A quoi correspondent les ateliers ?

Ce projet propose une série de temps forts dans différents lieux de la métropole et s'articule autour de quatre axes :

> **Des Ateliers Musiques & Arts Numériques**, pour pratiquer, apprendre à créer. Au cours des ateliers, une restitution des réalisations est prévue.

> **Des Ateliers Informatique** pour utiliser les outils actuels.

Ces ateliers d'informatique correspondent à la maîtrise des techniques traditionnelles de l'information et de la communication (TUIC). L'intérêt est de pouvoir s'approprier un environnement informatique et professionnel. Ce qui permettra de créer, produire, s'informer, se documenter, pouvoir communiquer, échanger et, traiter et exploiter des données.

> **Un Accompagnement socio-professionnel**, de manière large, transversale et renforcée, pour travailler son projet personnel et se connecter aux réseaux.

> **Des Laboratoires Artistiques et Techniques ponctuels ouvert à tous et toutes**, c'est une expérience participative puisque les laboratoires sont #Inter-Actifs. Le but est de développer une approche à la fois créative et scientifique aux jeunes ; en proposant un espace ludique, immersif et innovant. Les laboratoires permettent aux jeunes de découvrir l'interactivité et de connaître les outils informatiques appliqués aux technologies multi et trans-média.

### → Quand débutera le projet ?

> 1ère session : du 15 Janvier 2018 au 13 avril 2018. Inscription en décembre.

> 2ème session : du 2 avril 2018 au 20 juin 2018. Inscription jusqu'en mars.

> 3ème session : du 15 septembre 2018 au 15 novembre 2018. Inscription jusqu'en juin.

Des réunions de présentation du projet se déroulera en décembre, mars et juin.

### → Quelle est la durée du projet ?

Les sessions durent 3 mois chacune, et nous proposons 3 sessions dans l'année.

### → **Faut-il avoir des connaissances en informatique ou savoir jouer d'un instrument ?**

Non, il n'est pas obligatoire d'avoir des connaissances en informatique ou de savoir jouer d'un instrument.

### → **Je souhaite participer au projet, dois-je suivre l'ensemble des modules ou puis-je m'inscrire sur un seul axe du projet ?**

Oui, il est possible de choisir les ateliers qui correspondent le mieux à vos besoins et envies.

Et pour les laboratoires ponctuels, il s'agit de sélectionner une date de votre choix.

### → **L'inscription est-elle payante ?**

La participation à ce projet est gratuite, grâce à un travail acharné des équipes UNISPHÈRES et aux cofinancements d'organismes publics et privés. Cependant, l'adhésion à l'association UNISPHÈRES, est obligatoire. Elle permet d'être adhérent de l'association et d'être couvert par les assurances nécessaires. Le montant de la cotisation annuelle est de 5 €.

### → **Comment puis-je m'inscrire ?**

> Attention : Inscription obligatoire > Nombre de places limitées.

Plusieurs membres d'un collectif ou d'un groupe peuvent se positionner sur le projet.

L'inscription à chaque session des 3 mois se fait grâce au [dossier d'inscription](#) à remplir, que vous trouverez en téléchargement sur le site UNISPHÈRES. Deux dossiers d'inscription sont mis à votre disposition, un pour les [majeurs](#) et un second pour les [mineurs](#) avec une partie destinée au représentant légal ainsi que le règlement intérieur de l'association.

L'inscription pour le laboratoire ponctuel se fait par le biais du même formulaire, à la suite des sessions. Vous devez indiquer la date choisie, à l'aide du **calendrier** disponible sur le site (rubrique « Action Culturelle » > Projet « Jeunes, Arts & Numérique »).

Ce formulaire est à transmettre, par courrier à l'adresse : Rocher de Palmer: 1 rue Aristide Briand - 33150 Cenon. Vous pouvez aussi le déposer directement à la pépinière du Rocher de Palmer, du lundi au vendredi entre 10h et 18h.

### → **Combien de places sont disponibles ?**

Nous accueillons 22 jeunes par session de 3 mois. Pour information, vous ne pourrez suivre seulement qu'une session. Pour les laboratoires, 20 places sont disponibles par laboratoires.

### → **Comment ma candidature sera-t-elle étudiée ?**

Les candidatures seront étudiées selon des critères d'éligibilité suivant :

- Le projet s'adresse à des jeunes de 15 à 30 ans, mais dans un objectif de rencontres intergénérationnelles et de mixité fille et garçon.
- Nous favorisons les jeunes qui sont fragilisés, en rupture, qui ont décroché ou en voie de décrochage, et étant issus de quartiers prioritaires mais pas seulement.
- Un projet pour les jeunes ayant un réel intérêt pour les arts, la musique et / ou le numérique.
- La motivation et l'engagement à suivre l'ensemble des ateliers de la session sont essentiels. En cas d'absence, il vous sera demandé de prévenir au minimum trois jours à l'avance, et de la justifier.

### → Je suis une structure, comment rejoindre le projet ?

La participation au projet par une structure peut se faire de différentes manières, comme diriger des jeunes, soutenir le projet, nous accueillir dans votre établissement etc.

Vous pouvez aussi participer aux réunions selon l'implication de la structure. Il est également possible de participer au comité de pilotage. Vous pouvez aussi faire le lien entre l'association UNISPHÈRES et les jeunes, simplement en informant les jeunes et orienter ceux ayant un véritable intérêt pour le projet. Ainsi, ils deviendront bénéficiaires, grâce au document à télécharger.

Aucune participation financière ne sera demandée à la structure, néanmoins tout aide sera appréciée.

L'**adhésion des structures** à l'association UNISPHÈRES n'est pas obligatoire, mais elle serait la bienvenue. Pour toutes informations ou participation, vous pouvez contacter l'équipe : [contact@unispheres.fr](mailto:contact@unispheres.fr) / 06.22.33.21.42

### → Y aura-t-il une restitution ouverte au public des travaux produits lors des ateliers ?

Oui, à la fin de chaque session. Il y aura plusieurs opportunités, soit dans un lieu culturel, soit sur scène, ainsi que d'autres possibilités seront offertes.

Concernant les laboratoires ponctuels, la restitution sera faite le jour même.

### → Sera-t-il possible d'être orienté vers des structures ou des formations afin de se spécialiser sur un ou des domaines découverts lors du projet ?

Oui, l'équipe et notre conseillère en insertion vous accompagnera et veillera à vous orienter si vous êtes demandeur, et ce sous différents axes : informatique, numérique, artistique mais pas que, cela peut toucher d'autres branches, en lien avec votre projet vie. De plus notre réseau de partenaires pourra accompagner les projets des jeunes à la sortie du dispositif.

